AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-4-75021493

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL 50 Frs.

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

nouvelle série

deuxième année N° 8

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : L. BOUYX

VIGNE

EXCORIOSE

La lutte contre l'Excoriose préconisée pendant le repos végétatif peut être complétée dans les vignes présentant de graves attaques, par des applications à l'aide de fongicides de synthèse, effectuées au débourrement, plus précisément aux stades C/D et D/E, C (pointe verte), D (sortie de feuille, E (1ère feuille étalée). Une ou deux applications peuvent être effectuées, selon l'importance des pluies et la rapidité d'évolution des stades (10 jours d'intervalle minimum).

Le produit à utiliser devra être choisi parmi la liste cidessous :

- folpel + captafol (160 g + 40 g M.A./hl)
- dichlofluanide (200 g. M.A./hl) -
- manèbe (250 g M.A./hl)
- mancozèbe (280 g M.A./hl) -
- mancozèbe + folpel 135 g + 90 g M.A./hl -
- propinèbe (280 g M.A./hl) -

Les pulvérisations doivent être effectuées très soigneusement. Un réglage des jets doit permettre de bien mouiller les bourgeons éclatés.

N.B. - Le même traitement est efficace contre le Black-Rot et est préconisé actuellement dans les parcelles où la maladie s'est manifestée l'an dernier.

MONILIOSE ET POURRITURE GRISE

Les jeunes fruits lésés par le froid peuvent constituer des foyers d'infection qui seront contrôlés par des pulvérisations à base de : benomyl, folpel, méthylthiophanate, thirame.

ABRICOTIERS

OIDIUM

Les fruits atteignent le stade (H) de haute vulnérabilité.
Un traitement est indispensable soit par poudrage de soufre, soit par pulvérisation d'un soufre mouillable ou d'un anticryptogamique spécifique de l'Oïdium.

POIRIERS ET POMMIERS

TAVELURE ET OIDIUM

Les risques de contamination se sont généralisés dans les vergers ayant reçu des précipitations au cours des journées des 19,20,21,23 Mars. Il est nécessaire de renouveler la protection précédente. Sur pommier, l'adjonction de soufre préviendra les premières infections par l'Oïdium.

HOPLOCAMPES

L'Hoplocampe du poirier est un insecte localisé à quelques cultures de notre région, nous l'avons particulièrement observé depuis plusieurs années aux confins des départements du Gard et de l'Hérault, ainsi que dans le Narbonnais.
A partir du début de la chute des pétales pulvériser :

Azinphos (40 g/hl) - lindane (20 g/hl) - malathion (75 g/hl)
parathion éthyl (20 g/hl) - parathion méthyl (25 g/hl) - Phosalone (60 g/hl)

P. 137

PSYLLE

Traiter en fin de floraison les plantations dont plus de 15 % des organes verts seraient porteurs de larves. Utiliser : lindane (30 g/hl), methidathion (30 g/hl), oléoparathion (25 g/hl).

PRUNIERS

HOPLOCAMPES

Ces ravageurs sont observés depuis de nombreuses années dans notre région ; ils existaient en abondance dans les vieilles plantations de la région de PEZENAS et de la Moyenne Vallée de l'Aude (LIMOUX - CARCASSONNE).

Les nouvelles plantations en seront victimes si l'on ne prévient les dégâts.
Les femelles, en fin de floraison, déposent leurs oeufs à la base des calices, les jeunes larves dévorent l'ovaire et le détruisent, une même larve peut parasiter successivement quatre ou cinq fruits.

Utiliser les mêmes insecticides (aux mêmes doses) que pour combattre l'hoplocampe du poirier en fin de floraison.

Dans les vergers installés en situations humides, ajouter à la bouillie insecticide un anti-cryptogamique compatible.

AVIS IMPORTANT

I - Un arrêté ministériel en date du 25 Février 1975, publié au Journal Officiel le 7 Mars page 2563, précise les dispositions relatives à l'application du produit antiparasitaire à usage agricole. Cet arrêté remplace l'arrêté du 1-6-1971.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs de prendre connaissance de ces prescriptions importantes qui concernent les traitement aériens, les risques d'entrainement des produits, la protection des insectes pollinisateurs, la destruction des emballages.

II - Un nombre croissant d'arboriculteurs et de viticulteurs recourent au piégeage sexuel (eudemis, tordeuse orientale, carpocapse ...) soit de leur propre initiative, soit pour le Service de la Protection des Végétaux, les Chambres d'Agriculture, les Instituts Techniques. Nous rappelons que nous sommes à leur disposition pour leur fournir des renseignements quant à l'interprétation.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire du Languedoc-Roussillon

P. BERVILLE

Les Ingénieurs

CHRESTIAN - TISSOT - TROUILLON

Tirage du 26 Mars - 1325 exemplaires.

CULTURES DE TOMATES EN SERRE

Mildiou

Des attaques de mildiou de la tomate sont actuellement observées dans les serres. En général cette maladie est peu à craindre sous serre, mais elle demeure un risque permanent contrairement à ce qui se passe en plein air, où le danger est particulièrement saisonnier.

Pour son développement le mildiou réclame des températures relativement élevées, que l'on retrouve généralement en permanence dans les serres. Mais à ces températures il est nécessaire et indispensable que le feuillage des tomates reste suffisamment longtemps mouillé. A l'extérieur ce sont les pluies qui sont déterminantes. En serre, à l'abri des précipitations, ce sont les irrigations par rampes et plus particulièrement les bassinages qui peuvent déclencher les attaques de mildiou (et d'autres maladies également).

En conséquence, et à titre préventif, il faut respecter strictement les règles relatives aux bassinages, à savoir :

- ne pas faire de bassinage par temps couvert et humide
- obtenir le ressuyage du feuillage avant la nuit en donnant un "coup" de chauffage et une aération compatible avec la culture
- effectuer un traitement le soir même de l'exécution du bassinage pour éviter, même si un excédent de chaleur a été fourni, que des contaminations puissent se produire pendant la nuit
- arrêter tout bassinage dès la moindre apparition d'une maladie (mildiou - botrytis - cladosporiose - gale bactérienne etc...)

Pour ce qui est du mildiou nous rappellerons les fongicides recommandés : Captafol 160 g/hl - Mancozèbe 160 g/hl - Manèbe 160 g/hl - Propinèbe 210 g/hl.

Gale bactérienne

Il nous a également été signalé des attaques de gale bactérienne provoquées par Xanthomonas vesicatoria.

Cette maladie se manifeste d'abord sur feuille, pédoncules floraux et sépales par des taches noires, de 2 mm environ, entourées d'un halo jaune. Très attaquées les feuilles peuvent se dessécher. Sur fruits verts on observe les mêmes taches qui s'élargissent ensuite prenant un contour festonné et une apparence liégeuse les faisant ressembler à des taches de tavelure sur pommes.

La maladie se transmet par la semence et les premiers foyers apparaissent sur des plantes issues de graines contaminées. Par la suite elle évolue de plante à plante à la faveur des irrigations et des bassinages.

Là encore nous voyons l'importance des bassinages, réalisés en respectant strictement les règles qui les régissent, et leur rôle dans les mesures préventives de lutte.

Dès l'apparition de la maladie un traitement doit être appliqué. Seuls les produits cupriques sont efficaces pour combattre les contaminations secondaires et sont recommandés malgré leur action dépressive sur la végétation des tomates.